



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°25

Réunion : 26/03/2024

Horaires : 14h30 à 16h00 Présentiel / Visio

Président : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Laëtitia CHALEIL, Chantal DELOGE, Agnès IRLA,
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Patrick BOUDREAU, Francis DAUSSEING, Cyril
DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Roland MAURIN, Christian VIDAL

Excusés : Mrs, François IRLA, Guy PUEYO

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.

Retour feuilles de matchs du 18.03 au 24.03.24

Amendes pour feuille de match adressée hors délai : 25,00€

- 560820 ALBI MARSSAC TARN FOOTBALL ASPTT : Régional 2 Fem Poule B (26315511)
- 505904 AS MURET : Régional 3 Poule G (26177596)
- 518612 U.S. PLAISANCE DU TOUCH : U20 Régional 1 Poule C (26192061)
- 581025 ET.S. MONTAGNE NOIRE : U18 Fem Accession Poule B (27723487)
- 526462 FC BAGATELLE : U17 Régional 2 Poule B (26072699)
- 527639 JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE : U15 Fem Terr Poule B (27723814)
- 520344 A.S. LATTOISE : U14 Régional 1 Poule A (27849273)
- 506024 ST JUERY O. : Régional 2 Poule C (25947946)

- 549427 SEGALA RIEUPEYROUX : Régional 3 Poule E (25992960)
- 515649 J.S. CARBONNAISE : Régional 3 Poule G (26035492)
- 514451 MONTAUBAN FCTG : Régional 3 Poule F (26035359)
- 503214 AV.S. FRONTIGNAN A.C. : U20 Régional 1 Poule B (26082394)
- 520109 BALARUC STADE : U20 Régional 1 Poule B (26084009)
- 547558 F. CASTRES US : U20 Régional 1 Poule C (26192059)
- 581893 TOULOUSE METROPOLE FC : U18 Fem Espoir Poule F (27800076)
- 553074 AVENIR SPORTIF BEZIERS : U17 Régional 1 Poule A (26187232)
- 530112 THUIR FC : U16 Régional 2 Poule A (26105547)
- 505904 AS MURET : U15 Régional 1 Poule C (26095796)
- 505931 US ALBI : U15 Régional 1 Poule C (26108196)
- 561208 AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 : U15 Fem Terr Poule A (27723619)
- 527193 CASTELSARRASIN GANDALOU F.C. : U15 Fem Terr Poule C (27723708)
- 540542 F.C. PETIT BARD MONTPELLIER : U14 Régional 1 Poule A (27849274)
- 526462 FC BAGATELLE : U14 Régional 1 Poule C (27836666)
- 541889 FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C. : U14 Régional 1 Poule C (27836667)

Forfait généraux

Esprit Féminin Perpignan (U18F Terr. Esprit Gr. B)

Pris note du courriel du club du 22.03, informant la commission du forfait général de son équipe U18F.

Attendu que l'ensemble des matchs aller du groupe concerné n'ont pas été joués,

La CRGC section Féminines enregistre le FORFAIT GENERAL de cette équipe avec retrait de l'ensemble des points pris contre cette équipe.

Amende : 100,00€

Foot Terre de Camargue (U20R Groupe A)

Pris note du courriel du club du 22.03, informant la commission du forfait de son équipe U20R à Anduze,

Attendu qu'il s'agit du troisième forfait de cette équipe, et qu'elle se trouve en situation de forfait général,

Attendu que l'ensemble des matchs aller du groupe concerné ont été joués,

La CRGC section Jeunes enregistre le FORFAIT GENERAL de cette équipe avec retrait de l'ensemble des points pris contre cette équipe lors des matchs retour.

Maintient les résultats acquis contre Foot Terre de Camargue lors des matchs ALLER

Amende : 100,00€

AS Frontignan AC (U15F Territoire Groupe A)

Pris note du courriel du club du 22.03, informant la commission du forfait de son équipe U15F Territoire à Sète,

Attendu qu'il s'agit du troisième forfait de cette équipe, et qu'elle se trouve en situation de forfait général,

La CRGC section Féminines enregistre le FORFAIT GENERAL de cette équipe avec retrait de l'ensemble des points pris contre cette équipe (compétition en matchs aller simple)

Amende : 100,00€

Dossiers transmis à la Commission Régionale des Règlements et Mutations

- U20 Régional Groupe A – FC Vauvert / JS Nîmes Chemin Bas (match arrêté) n°26080912
- U20 Régional Groupe A – PI Vendargues / ES Grau du Roi (match arrêté) n°26080740

Forfaits enregistrés (notifiés à l'astreinte, pas de frais d'officiels)

- AS LATTES : féminines Régional 2 Groupe A à Canohès Toulouges – Match 26055168 (2ème forfait) - Amende : 50,00€
- ALBI MARSSAC TFA : féminines U18 Régional 1 à GSCPF – Match 26059315 – Amende : 30,00€
- TARBES PF : féminines U18 Accession Gr. B à Béziers - Match 27723488 – Amende : 30,00€
- US PLAISANCE : féminines U18 Espoir Gr. E à Colomiers – Match 27799910 (2ème forfait) - Amende : 50,00€
- SC SETE : U18 Régional 1 Gr. A à Canet en Roussillon – Match 26314803 – Amende : 30,00€
- AS ATLAS PAILLADE : U18 Régional 2 Gr. A à Rangueil – Match 26065200 (2ème forfait) - Amende : 50,00€

- AUCH FOOTBALL : U18 Régional 2 Gr. B à Onet le Château - Match 26068556 – Amende : 30,00€

S'agissant de matchs retour, et quand le match aller s'est déroulé normalement, les clubs forfaits sont tenus de s'acquitter des frais de déplacement du match aller (article 89.5 LFO)

FA Carcassonne - Demande d'application de l'article 89.5

Attendu que le FA Carcassonne s'est rendue à Uzès, afin d'y rencontrer l'ESP Uzès en Coupe Occitanie U17 le 09.03.24 et que le match a été arrêté en raison des conditions climatiques.

Que cette rencontre a été donnée à rejouer.

Conformément à l'article 89.5 : "*Lorsqu'un match sera remis ou donné à rejouer, par suite d'un terrain impraticable, le club visité supportera la totalité des frais d'arbitrage et remboursera les frais de déplacement (trajet simple, référence Foot2000) à l'équipe visiteuse.*"

Vu le montant de l'indemnité kilométrique à l'annexe financière (3€/km)

La CRGC :

- portera au CREDIT du compte club du FA CARCASSONNE (548132) la somme de 666,00€ (222x3)
- portera au DEBIT du compte club ES PAYS UZES (581232) la somme de 666,00€

Coupe Nationale Futsal

La CRGC félicite l'UJS Toulouse pour sa belle victoire à Clermont l'Ouverture 1-8, et adresse à ce club tous nos vœux de réussite pour la demi-finale de l'épreuve.

L'UJS Toulouse recevra KB United le 06.04.23.

Rappelons que la finale se tiendra au Palais des Sports de Toulouse.

Le Président,
André LUCAS

Le secrétaire,
Cyril DURAND

ANNEXE

MODIFICATIONS – FORFAITS – GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

REGIONAL 1 POULE A

- Programme la rencontre Journée 20 – BAGNOLS PONT / LUNEL le 05.05 à 15h
Demande saisie le 17.03

REGIONAL 3 POULE H

- Programme la rencontre Journée 20 – PAVIE / ORLEIX le 06.04 à 18h
Demande saisie le 20.03

.....

REGIONAL 2 POUL B

Match GIROU / L'UNION ST JEAN du 31.03.24

Demande du club de GIROU FC de jouer le mercredi 3.04 à 20h sur les installations de SAINT JEAN

Accord du club de L'UNION ST JEAN

La Section SENIORS

Programme GIROU / L'UNION ST JEAN le 03.04 à 20h au stade Roger Pujol à Saint Jean

Le club GIROU FC reste club recevant

REGIONAL 3 POULE A

Suite à la notification de décision de la C.R de Discipline en date du 26.03.24

RENCONTRE N°25955175 : A. ESP. ET CULTURE (545855) / ENT.S. MARGUERITTOISE (514961) du 04.02.2024 – Régional 3 (Poule A)

LA COMMISSION DÉCIDE :

Le club de l'A. ESP. ET CULTURE (545855) :

TROIS (3) matchs de suspension de terrain dont UN (1) match de suspension avec sursis à compter du 01.04.2024, pour l'équipe Senior du club l'A. ESP. ET CULTURE (545855), engagée en championnat de Régional 3 (Poule A)

INFLIGE une amende de 250 euros au club en raison d'un manquement à son obligation de résultat d'assurer la sécurité en raison de l'intrusion à deux reprises d'engins motorisés dans l'enceinte du stade.

La Section SENIOR :

Prends note de la décision de la C.R.D du 26.03.24

Le club de A. ESP. ET CULTURE doit fournir dans les meilleurs délais, un terrain de repli classé minimum T5 et pour jouer en nocturne un éclairage classé E6, situé à 25 kms minimum des installations sportives accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations pour les rencontres :

Du 28.04.24 A. ESP. ET CULTURE ST GILLES / MAUGUIO CARNON

Du 12.05.24 A. ESP. ET CULTURE ST GILLES / VERGEZE EP

REGIONAL 3 POULE B

Match ST AFFRIQUE / SUD HERAULT du 06.04 (terrain suspendu)

Réception de la mairie de Millau l'autorisation et accord de prêt des installations du stade Bernard Vidal à Millau

La Section SENIORS

ST AFFRICAIN / SUD HERAULT est programmé le 06.04 à 18h au stade Bernard Vidal à Millau

Match PEROLS / MONT ATLAS PAILLADE du 07.04.24 (terrain suspendu)

Demande et accord des 2 clubs pour jouer la rencontre le 06.04.24

Accord de la municipalité de PIGNAN

La Section SENIORS

Programme PEROLS / MONT ATLAS PAILLADE le 06.04 à 20h30 au terrain synthétique à PIGNAN

REGIONAL 3 POULE C

Match LABASTIDE NAUROUZE/ RIVESALTES du 31.03.24

Demande du club de RIVESALTES de reporter la rencontre en raison du tournoi U9 – U13

Compte que les 2 clubs n'ont pas trouver un accord pour jouer la rencontre le week-end du 30.03 au 01.04 ou du 13 au 14.04.24

La Section SENIORS

Maintien la rencontre LABASTIDE NAUROUZE / RIVESALTES comme initialement prévu le 31.03.24

Match BRIOLET / PAMIERS du 06.04 à 20h à PALAJA

Demande du club de BRIOLET de positionner la rencontre le 06.04 au terrain MANZANARES NNI 110880101 en raison de l'occupation du terrain

La CRTIS confirme que l'éclairage est classé E7 donc non conforme aux règlements de la LFO

La Section SENIORS

Émet un avis défavorable sur la demande de BRIOLET en raison de l'éclairage non conforme

La rencontre reste programmée le 06.04 à Palaja

Toutefois la rencontre pourrait être avancée à 18h, avec l'accord du club de PAMIERS.

U20 REGIONAL POULE B

Match LAVAU FC / SEYSSES FROUZINS du 27.04.24

Demande du club LAVAU FC de jouer sur les installations du CRT – terrain synthétique - à Castelmaurou –
Avis favorable

La Section JEUNES

Programme LAVAU FC / SEYSSES FROUZINS le 27.04 à 16h au CRT à Castelmaurou

COUPE OCCITANIE U19

Coupe Occitanie U19 – Match ST PRIVAT / BLAGNAC du 30.03 à 16h

Afin que les rencontres de coupe Occitanie puisse avoir lieu, le club de ST PRIVAT propose le terrain synthétique de la Plaine de Jeux du Plos à Saint Jean du Pin – 2 vestiaires.

Réception de l'accord de prêt de la municipalité d'Ales pour l'utilisation du terrain synthétique de Saint Jean du Pin le 30.03.24

La Section JEUNES programme :

ST PRIVAT / MONT. ATLAS PAILLADE le 30.03 à 13h30

ST PRIVAT / BLAGNAC le 30.03 à 16h30

U18 REGIONAL 1 POULE A

Match LUNEL / ENT SC MONTFERRIER du 27.03 terrain F. BRUNEL 1 (herbe)

Réception de l'arrêté municipal de la mairie de LUNEL informant l'interdiction d'utiliser le terrain honneur de LUNEL du 26 au 27.03 inclus

LUNEL / ENT SC MONTFERRIER du 27.03 est transférée au terrain synthétique F. BRUNEL 2

Match LUNEL / ENT SC MONTFERRIER du 27.03 terrain F. BRUNEL 2 (synthétique)

Réception de l'arrêté municipal de la mairie de LUNEL informant l'interdiction d'utiliser le terrain honneur de LUNEL du 26 au 27.03 inclus

Suite à l'occupation du terrain synthétique

La Section JEUNES

Reporte LUNEL / ENT SC MONTFERRIER le 03.04 à 19h au terrain F. BRUNEL herbe

U18 REGIONAL 2 POULE B

Match GRP MONTCABRIER PPFC / GRP CAHORS PSVD du 30.03.24

Demande et accord des 2 clubs de reporter la rencontre au 20.04.24 en raison du tournois

La Section JEUNES

Émet un avis favorable

GRP MONTCABRIER PPFC / GRP CAHORS PSVD est reporté au 20.04 à 15 terrain de Prayssac

En cas de match non joué pour des raisons climatiques, le match sera susceptible d'être remis d'office en semaine (2 matchs à rattraper pour Montcabrier/PPFC pendant les vacances)

COUPE OCCITANIE U17

Match CLERMONTAISE / COLOMIERS du 30.03.24

En raison de l'occupation des installations sportives, et réception de l'accord de prêt des installations sportives de la mairie de Saint André de Sangonis

La Section COUPE

Fixe CLERMONTAISE / COLOMIERS le 30.03 à 15h au stade Sangonis à Saint André de Sangonis

Coupe Occitanie U17 - Match ST PRIVAT / MONT. ATLAS PAILLAD du 30.03 à 14h

Afin que les rencontres de coupe Occitanie puisse avoir lieu, le club de ST PRIVAT propose le terrain synthétique de la Plaine de Jeux du Plos à Saint Jean du Pin – 2 vestiaires.

Réception de l'accord de prêt de la municipalité d'Ales pour l'utilisation du terrain synthétique de Saint Jean du Pin le 30.03.24

La Section JEUNES programme :

ST PRIVAT / MONT. ATLAS PAILLAD le 30.03 à 13h30

ST PRIVAT / BLAGNAC le 30.03 à 16h30

U16 REGIONAL 2 POULE B

Match GRP DU VAURAIIS / GGNT du 27.04.24

Demande du club GRP DU VAURAIIS de jouer sur les installations du CRT – terrain synthétique - à Castelmaurou – Avis favorable

La Section JEUNES

Programme GRP DU VAURAIIS / GGNT le 27.04 à 14h au CRT à Castelmaurou

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Sous réserve d'homologation du résultat et des dossiers en cours,

La Section FUTSAL

Confirme que le club qualifié pour le 2^{ème} tour de la Coupe Occitanie est le club TOULOUSE FUTSAL C.

TLSE FUTSAL C / FC QUINT FONSEGRIVES est programmé le 03.04 à 20h15 – salle polyvalente Alban Minville

Match NARBONNAIS FS / EMPIRE AS du 01.04 (lundi de Pâques)

Mail du service des sports de la ville de Narbonne informant que les gymnases municipaux seront fermés le lundi 1^{er} Avril (jour férié)

La Section FUTSAL

Programme NARBONNAIS FS / EMPIRE AS le 08.04 à 21h au gymnase le Soleil à Narbonne

Match MINIMES / BEZIERS AS du 07.04.24

Demande et accord des 2 clubs pour jouer le 01.04.24 (date initiale du match)

La Section FUTSAL

Programme MINIMES / BEZIERS AS le 01.04.24 à 19h30 comme initialement prévu

Match REMOULINS FUTSAL / BOULOC du jeudi 04.04.24

Demande du club de BOULOC de jouer un autre jour qu'en semaine

Confirmation du club REMOULINS que la rencontre peut se jouer le 07.04 à 13h30

La Section FUTSAL

Programme REMOULINS FUTSAL / BOULOC le dimanche 07.04 à 13h30

Match COLOMIERS / UJS du 07.04.24

Demande du club de l'UJS d'inverser la rencontre pour la jouer au gymnase du Grand Palais des Sports à Toulouse

Accord du club de COLOMIERS

La Section FUTSAL

INVERSE la rencontre

UJS / COLOMIERS se jouera le 07.04 à 18h30 au gymnase du Grand Palais des Sports à Toulouse

U18 FEM ACCES POULE A

Match JUVIGNAC / FC NARBONNE du 23.03.24 (terrain suspendu)

Suite accord de la municipalité de St MATHIEU DE TREVIERS pour le prêt des installations sportives le 24.03 à 11h

La Section FEMININES

Programme la rencontre JUVIGNAC / FC NARBONNE le 24.03 à 11h au complexe sportif Champs Noirs à St Mathieu de Treviers